

Département de la Lozère

Nombre de membres en exercice : 35
Nombre de membres présents : 22
Nombre de suffrages exprimés : 22
VOTE :
Pour : 22
Contre : 0
Abstentions : 0

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DU LOT AMONT
ET DU BASSIN DU DOURDOU DE CONQUES**

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL N°5/2021

Reçu à la Préfecture de la Lozère

Date de la convocation du Comité syndical : trois mars deux mille vingt et un

Le 23 MARS 2021

Date de la séance du Comité syndical : dix mars deux mille vingt et un

Bureau du courrier

Membres présents :

M. Éric PICARD, Président,
M. Jean-Luc CALMELLY, M. Michel CASTANIER, M. Serge CHAZALMARTIN, M. Jean-Pierre COMBAL, Mme Nelly DAUDÉ, Mme Monique DELAGRANGE, Mme Régine DOUSSIÈRE, M. Georges ESCALIÉ, M. Hubert FONTAINE, M. Patrick GAYRARD, M. Jean-Paul ITIER, M. Éric MALHERBE, M. Philippe MARTIN, M. Alain RAYNALDY, M. Jean-Louis RECOUSSINES, M. Benoît REVEL, M. David RODRIGUES, M. Christian SAINT-LÉGER, Mme Catherine SANNIÉ-CARRIÈRE, Mme Christine VERLAGUET, M. Didier VIGOUROUX.

Étaient présents à titre consultatif et sans voix délibérative :

Mme Séverine DEVALS (Communauté de communes Comtal, Lot et Truyère), M. Marc SCHWANDER (Trésorerie principale de Mende), M. Stéphane CHATAIGNIER (EDF), M. Florian BONIELLO (Syndicat mixte Lot Dourdou), M. Lionel FABRE (Syndicat mixte Lot Dourdou), M. Pierre-Etienne VIGUIER, (Syndicat mixte Lot Dourdou), M. Guillaume CANAR (Syndicat mixte Lot Dourdou).

Secrétaire de séance : M. Jean-Paul ITIER

OBJET : Désignation d'un représentant à Aveyron Ingénierie

Il convient de désigner un représentant du Syndicat mixte à Aveyron Ingénierie auquel adhère le Syndicat mixte Lot Dourdou.

LE COMITE SYNDICAL,

M. Jean-Luc CALMELLY, délégué titulaire de la Communauté de communes Comtal, Lot et Truyère déclare être candidat pour représenter le SMLD à Aveyron Ingénierie. Après avoir constaté qu'il n'y avait pas d'autres candidats le Président propose de procéder à cette désignation.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Comité syndical :

- **DÉSIGNE** M. Jean-Luc CALMELLY représentant à Aveyron Ingénierie.

La présente délibération sera affichée au siège social du Syndicat mixte, publiée au recueil des actes administratifs du Syndicat mixte et transmise à Madame la Préfète de la Lozère.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de la date d'accomplissement des mesures de publicité.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture, le 23 mars 2021

Pour extrait conforme
Fait et publié à La Canourgue le 23 mars 2021

Le Président,

Éric PICARD



SYNDICAT MIXTE LOT DOURDOU

L'action publique pour les usagers de l'eau et les rivières
38 Trémoulis

48500 LA CANOURGUE

Tél. 04 66 31 96 69 / 09 75 57 91 66

mail : contact@smlld.fr

Le Président,
Éric PICARD



Paraphe :

page n° - 7 -